

UN POLE DE TOURISME SOCIAL SOLIDAIRE

Vous bénéficiez, grâce à votre investissement, d'avantages particuliers dans les villages de vacances où votre collectivité est représentée.

Sachez utiliser vos droits

afin de faire bénéficier des vacances
de qualité au plus grand nombre de vos ressortissants.



Être copropriétaire c'est ..

➤ Droits et avantages du copropriétaire

● **Droit de copropriété** exclusive du patrimoine

- **Droit d'utilisation** prioritaire en fonction du patrimoine investi, vous bénéficiez du tarif « copropriétaire » sur vos droits avant la date butoir, et quel que soit le type d'hébergement (en fonction de la place disponible).

Exemples :

AVANT LA DATE BUTOIR

Je suis copropriétaire de 10 lits pension complète à Bormes les Mimosas, je bénéficie du tarif copro sur ceux-ci.

APRES LA DATE BUTOIR

J'ai 10 inscrits supplémentaires ou plus, il y a de la place, quel sera le tarif pratiqué ? Je bénéficie aussi du tarif adhérent et ce quel que soit le nombre de lits utilisés.

Une famille réserve un gîte, il est disponible : je bénéficie aussi du tarif adhérent en tant que copropriétaire du village.

● **Mutualisation des villages**

- **Droit d'échanger** avec l'exploitant sur les orientations générales liées à la gestion et à la qualité de la prestation.

Exemples :

- Garanties sociales pour le personnel
- Qualité de l'hébergement du personnel
 - Qualité des conditions d'accueil de vos ressortissants (restauration, habitation, animation, etc.).



Rôle de la date butoir

Les dates butoir sont liées à vos réservations prioritaires.

Les lits ou gîtes vous sont réservés en fonction de vos souscriptions jusqu'à ces dates.

Cela étant vous pouvez continuer à inscrire vos ressortissants, après la date butoir en fonction des disponibilités.

Individuels	→	En fonction de la période d'ouverture	→	Les dates butoir sont fixées
HIVER.....				15 octobre 2020
ETE				02 mars 2021

Il faut respecter **RIGOREUSEMENT** les délais pour l'envoi des bons de commande. Ceux-ci arrivant au service réservations Touristra Vacances après les dates « butoir » empêchent d'optimiser, par d'autres inscriptions, le remplissage des villages.

Attention :

Les demandes de séjours supplémentaires (dépassement de vos droits) ne pourront être satisfaites qu'après le traitement des droits réels de toutes les collectivités copropriétaires sur les villages.

Rappel :

Il n'y a pas de frais d'annulation jusqu'à la date butoir. Vous pouvez donc sans attendre cette date, envoyer vos inscriptions, elles seront traitées au jour le jour sans risque de pénalités. Vous avez ainsi toute latitude pour inscrire et remplacer un nom par un autre.

Après la date butoir, les frais d'annulation s'appliquent à nouveau.



Important :

Respect de vos droits à la souscription

Exemple n° 1 :

un gîte de 2 lits non occupé ne peut être remplacé automatiquement par un gîte de 4 lits (ou autre)

Exemple n° 2 :

sur l'île de Ré, vous adressez une demande de 3 personnes en ayant investi 1 gîte de 6 lits, il vous sera attribué votre gîte souscrit et non 1 gîte de 4 lits.



↗ Mutualisation dans les villages

C'est l'ouverture à un tarif préférentiel sur l'ensemble des villages de vacances, donc une offre plus large aux salariés et à leur famille. **Ces dispositions confirment le bien fondé de l'action de chacun pour constituer un patrimoine social et mutualisé.**

AVANT LA DATE BUTOIR

Accès à tous les copropriétaires du pôle

En fonction des places disponibles à la date de la demande

Pour permettre aux collectivités copropriétaires de réaliser leur catalogue sur un certain nombre de destination (Villages de vacances)

APRÈS LA DATE BUTOIR

Accès à tous les copropriétaires du pôle

**A l'ensemble des villages de vacances
Si les places demandées sont disponibles
après la date butoir**

RAPPEL GÉNÉRAL

Lorsque la demande d'un copropriétaire est supérieure au nombre de lits souscrits sur le village où il est copropriétaire, celui-ci est, après la date butoir, prioritaire sur les places disponibles sur la base du tarif adhérent.

Les CSE, COS, CASC et Collectivités doivent s'emparer de ces droits avec l'objectif que l'accès aux vacances pour le plus grand nombre devienne une réalité.